

**AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR DES RÈGLEMENTS NUMÉROS
2098-LAS-161, LAS-0007-14, 2030-LAS-53 ET LAS-0061**

AVIS PUBLIC vous est donné que le conseil d'arrondissement a adopté les règlements suivants :

- 2098-LAS-161 Règlement amendant le règlement de zonage no 2098 de manière à créer la zone H05-40 à même une partie de la zone C05-15 afin d'y autoriser la classe d'usages « habitation multifamiliale (h4) ».

Ce règlement est entré en vigueur le 17 novembre 2010, date à laquelle le certificat de conformité a été délivré par le Greffier de la Ville de Montréal.

- LAS-0007-14 Règlement amendant le règlement LAS-0007 établissant les tarifs

- 2030-LAS-53 Règlement amendant le règlement 2030 relatif à la circulation et à la sécurité publique, quant au stationnement sur les terrains de l'Aquadôme et de l'aréna Jacques-Lemaire.

- LAS-0061 Règlement imposant une taxe relative aux services (exercice financier 2011).

Ces règlements entrent en vigueur en date de la présente.

Tous ces règlements peuvent être consultés au bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 55, avenue Dupras, LaSalle, durant les heures de bureau.

DONNÉ À LASALLE, ce 16 décembre 2010.

Chantal Gagnon
Secrétaire d'arrondissement substitut

**NOTICE OF COMING INTO EFFECT OF BYLAWS NOS.
2098-LAS-161, LAS-0007-14, 2030-LAS-53 AND LAS-0061**

PUBLIC NOTICE is hereby given that the Borough Council has adopted the following bylaws :

- 2098-LAS-161 Bylaw amending zoning bylaw 2098 so as to create Zone H05-40 within a part of Zone C05-15 in order to authorize the class of uses « multifamily housing (h4) »

This bylaw has taken effect on November 17, 2010, the date that the certificate of conformity was delivered by the City Clerk of the Ville de Montréal.

- LAS-0007-14 Bylaw amending Bylaw LAS-0007 establishing fees.

- 2030-LAS-53 Bylaw amending Bylaw 2030 concerning traffic and public safety as for the parking lots of the Aquadôme and of the aréna Jacques-Lemaire.

- LAS-0061 Bylaw fixing a service tax. (2011 financial year).

These bylaws take effect as of this date.

All these bylaws may be obtained at the office of the Secrétaire d'arrondissement located at 55, avenue Dupras, LaSalle, during business hours.

GIVEN AT LASALLE, on December 16, 2010.

Chantal Gagnon
Secrétaire d'arrondissement substitut